

> Intitulé de l'emploi

**Architecte de réseaux de télécommunications**

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'architecte de réseaux de télécommunications promeut et assure les études et stratégies d'évolution des réseaux de télécommunications et, selon le domaine d'activité, des nouvelles solutions de services en relation avec le marketing.

> Activités principales

- Organisation de la veille technologique sur l'évolution des réseaux de télécommunications
- Promotion et garantie des projets de création, d'extension et d'évolution des réseaux de télécommunications (études, faisabilité, maîtrise d'ouvrage, planification)
- Rédaction des cahiers des charges en termes de spécifications techniques et transmission des appels d'offres correspondant
- Élaboration des budgets prévisionnels, des projets de réseaux de télécommunications et suivi financier dans le respect des règles budgétaires et de la réglementation en matière de marchés publics
- Animation ou participation à des réunions techniques en interne ou, en tant que représentant de l'OPT, en externe
- Gestion du patrimoine des réseaux de télécommunications
- Communication interne auprès des services concernés, en relation avec les missions confiées

> Compétences requises

**Savoir :**

- Réseaux de télécommunications et leurs caractéristiques (fonctionnalités et capacités)
- Standards et normes des réseaux de télécommunications
- Fournisseurs et équipementiers
- Réglementation des télécommunications
- Organisation et fonctionnement de l'OPT

**Savoir-faire :**

- Traiter, analyser et collecter une information complexe
- Représenter l'OPT
- Opérer la traduction en termes d'impacts techniques d'une demande marketing
- Pratiquer la langue anglaise
- Rédiger
- Appréhender l'évolution des technologies, s'adapter et proposer

**Comportements professionnels :**

- Grande disponibilité
- Sens de l'organisation, du contact, de l'écoute et de la concertation
- Force de proposition
- Sens de l'initiative
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Méthode et rigueur

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Évolution des télécommunications (monopole, nouvelles technologies, produits et services, tout IP (Internet protocole), etc.)
- Réorganisation des services des télécommunications
- Élargissement du champ technologique aux contenus et services

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Acquisition de nouvelles compétences et spécialisation

> Proximité avec d'autres emplois